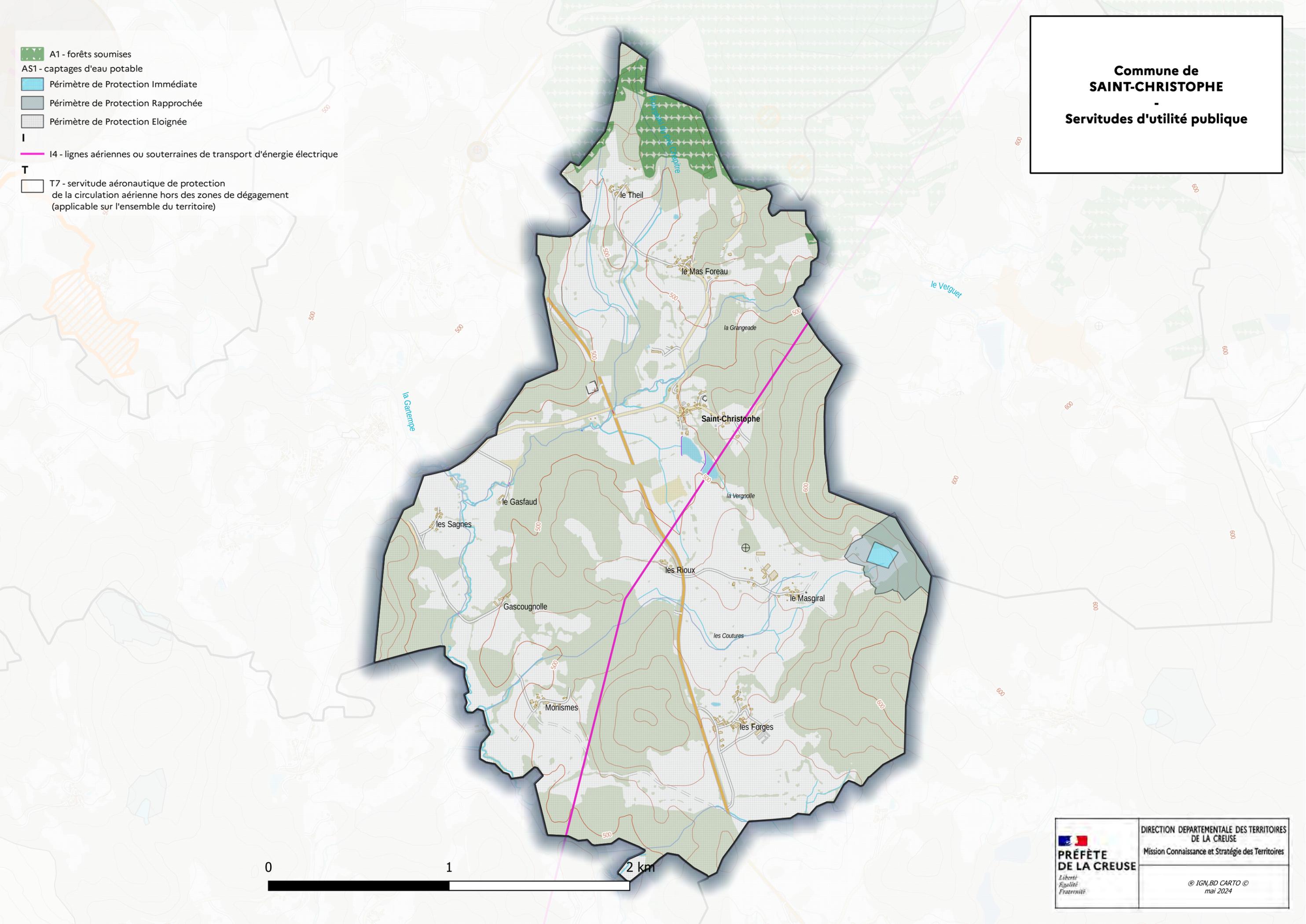


-  A1 - forêts soumises
-  AS1 - captages d'eau potable
-  Périmètre de Protection Immédiate
-  Périmètre de Protection Rapprochée
-  Périmètre de Protection Eloignée
-  I4 - lignes aériennes ou souterraines de transport d'énergie électrique
-  T7 - servitude aéronautique de protection de la circulation aérienne hors des zones de dégagement (applicable sur l'ensemble du territoire)

**Commune de
SAINT-CHRISTOPHE
-
Servitudes d'utilité publique**



 PRÉFÈTE DE LA CREUSE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CREUSE Mission Connaissance et Stratégie des Territoires
	© IGN, BD CARTO © mai 2024